

DÉPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT
de BESANÇON

SYDED

(Syndicat mixte d'énergies du Doubs)
33 rue Clément Marot
25000 BESANÇON



OBJET :

**DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PAR
DÉLÉGATION PERMANENTE**
2^{ème} TRIMESTRE 2026

Délibération n°2026/61

MEMBRES :

En exercice : 40

Présents : 27

Représentés : 5

Présents et représentés ayant pris
part à la délibération : 32

Absents excusés : 16

Absents : 0

RÉSULTAT DU VOTE :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION :

25 juin 2026

NOTA :

Cette délibération sera publiée en
juillet 2026 sur www.syded.fr.

EXTRAIT

du registre des délibérations du comité syndical

Séance du 3 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 3 juillet à 10 heures 30

Le comité syndical du SYDED s'est réuni au SYDED, 33 rue Clément Marot, à Besançon, après convocation légale, sous la présidence de Patrick CORNE, Président.

Secrétaire de séance : Pascal DUCRET.

Étaient présents : Christophe ANDRÉ, Madeleine ARNOUX (*suppléante de Charlène CERUTTI*), Franck BERNARD, Éric BRULEBOIS, Patrick CORNE (*ne prend pas part au vote de la délibération 2026/58*), Christian CUGNEY (*pouvoir de Emmanuelle RICHARD*), Vincent CUVELIER, Christophe DALONGEVILLE, Gérard DÈQUE, Pascal DUCRET (*ne prend pas part au vote de la délibération 2026/58*), Didier GENDRAUD, Christophe JANIN, Laurent JEUNET (*pouvoir de Philippe RÉGENNASS*), Philippe KLEIN (*suppléant Patrick COMTE*), Éric LAMY (*pouvoir de Alain SYLVANT*), Jean-Sébastien LEUBA, Pierre LIÈVREMONT, Pierre MILLON, Serge MINORET, Anthony NAPPEZ (*pouvoir de Nathalie BOUVET*), Benoit PARENT, Clément PARMENTIER (*suppléant de André-Marie DEPOUTOT*), Frédéric PATOIS, Laurent PETIT (*pouvoir de Claude COURVOISIER*), Denis POIX-DAUDE, Marc TIROLE (*ne prend pas part au vote de la délibération 2026/58*), Romain VERMOT.

Étaient excusés : Henri BERMOND, Claude BOURIOT, Nathalie BOUVET (*pouvoir à Anthony NAPPEZ*), Christian BRAND, Charlène CERUTTI (*suppléée par Madeleine ARNOUX*), Patrick COMTE (*suppléé par Philippe KLEIN*), Claude COURVOISIER (*pouvoir à Laurent PETIT*), Laurent CROIZIER, André-Marie DEPOUTOT (*suppléé par Clément PARMENTIER*), Laura GINIOT, Madeleine LHOMME, Philippe RÉGENNASS (*pouvoir à Laurent JEUNET*), Emmanuelle RICHARD (*pouvoir à Christian CUGNEY*), Pascal ROUTHIER, Alain SYLVANT (*pouvoir à Éric LAMY*), Claude VADAM.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Conformément à l'article L 5211-10 du code Général des Collectivités Territoriales, le Président rend compte des décisions prises en application de la délégation permanente (délibération N°2026/44 du 22 mai 2026) à chacune des réunions du comité syndical.

Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Président Patrick CORNE, et en avoir délibéré, décide à l'unanimité des présents et représentés ayant pris part à la délibération :

► **De prendre acte des décisions listées en annexe, prises par le Président dans le cadre de sa délégation permanente au cours du 2^{ème} trimestre 2026.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an susdits.

Pour extrait conforme
Le Président du SYDED,
Patrick CORNE

DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION PERMANENTE

Période concernée : 2^{ème} trimestre 2026

COMMANDE PUBLIQUE		
Objet du marché	Attributaire	Montant
26-001 NANS route d'Uzelle	SOBECA	270 080 € TTC
26-002 LOUGRES rue de Beausoleil Tr.1	HAEFELI	330 880 € TTC
26-003 LOUGRES rue de Beausoleil Tr.2	HAEFELI	220 160 € TTC
26-004 MONTFAUCON impasse de Bouclans	SOBECA	75 520 € TTC
26-006 CHEMAUDIN ET VAUX Grande rue et ch. Me Nicolas	SOBECA	240 640 € TTC
ASSURANCE et SINISTRES		
Intitulé du contrat ou sinistre	sinistre	Montant
COVEA	Poux Berthe	684.00 €
COVEA	Lacombe	706.00 €
Jugement en CAA Nancy en faveur du SYDED	Poux Berthe	1 500.00 €
REGIE BIOCHALEUR		
Objet du marché	Attributaire	Montant
AMO - Réseau de L'Isle sur le Doubs	BE.SA.CE	34 960 € HT
Coordination SPS - Réseau Dampierre les Bois	2SPS	2 560 € HT
Marché travaux Réseau Dampierre les Bois - Lot 1	Lacoste	75 258,83 € HT
Marché travaux Réseau Dampierre les Bois - Lot 2	Personeni	113 389,61 € HT
Marché travaux Réseau Dampierre les Bois - Lot 3	Clair et Net	8 087,14 € HT
Marché travaux Réseau Dampierre les Bois - Lot 4	Clair et Net	66 688,23 € HT
Marché travaux Réseau Dampierre les Bois - Lot 5	G2T	11 421,65 € HT
Marché travaux Réseau Dampierre les Bois - Lot 6	G2T	337 961,79 € HT
Assurance Chaufferie Blamont	GROUPAMA	2 230,15 € HT
FRAIS AVOCATS-HUISSIER-EXPERTS		
Prestataire	Affaire	Montant
DSC AVOCATS	Poux Berthe	2 699 €
ACTIONS EN JUSTICE		
Juridiction	Affaire	Assisté de :
TA de Besançon	Mairot de Serre les Sapins	DSC Avocats